

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal a été convoqué le 11 décembre 2020 pour le jeudi 17 décembre 2020 à 18 h 30.

Ordre du jour joint à la convocation.

Compte rendu Conseil Municipal

Séance du 17 décembre 2020

N° 07

Présents :

Mr FLOCHON Jean-Yves, Maire

Mr POMMERUEL Christian, Mme TRENTESAUX Claudine, Mr CARTE Claude, Mme TAVEL Cécile, Mr CARMINATI Alexandre, Mme FRANCK Isabelle, Adjoints.

Mr BOURGIER Jean-Jacques, Mmes PONCETY Claire, FROMENT Josette, Mrs BERTEAUX Pascal, BRANCHE Pascal, Mme POLIZZI Sylvie, Mr RICHONNIER Romuald, Mrs PIVET Sylvain, DUSSURGET Jean, Mme NAGA Cécile, Mr JARNET Ludovic, Mmes MICHAUD Gaëlle, PERROT Isabelle, Mr THEVENARD Sébastien.

Excusés : Mme BAILLY Delphine, Mme ECOCHARD Laurence.

Mme BAILLY Delphine a donné pouvoir écrit de voter en son nom à Mme MICHAUD Gaëlle.

Mme ECOCHARD Laurence a donné pouvoir écrit de voter en son nom à Mr RICHONNIER Romuald.

Mr Jean-Yves FLOCHON, Maire, déclare ouverte cette séance n° 7 sous sa présidence.

Il est procédé, conformément à l'article L121-14 du Code des Communes, à la nomination d'un secrétaire de séance : Mr Christian POMMERUEL est nommé secrétaire de séance.

Le conseil adopte à l'unanimité le compte rendu de séance du 26 novembre 2020.

QUESTION N°1 – Finances, Personnel Communal, Communauté de Communes, Communication (J.Y.FLOCHON)

1.1. Conseil d'agglomération du 14 décembre 2020

Election d'un nouveau vice-Président à l'environnement, l'eau et l'énergie : M. Jonathan GINDRE Maire de Corveissiat a été élu à la place de Florence BLATRIX démissionnaire suite à son élection au Sénat. Il se présentait face à Benjamin Raquin Maire de Grand Corent, il a obtenu 76 voix contre 31

La composition des commissions thématiques a été approuvée, il reste maintenant à procéder à l'ouverture aux conseillers municipaux

- 15 conseillers municipaux maximum par commission
- 1 Commission maximum par conseiller

Concernant les conférences territoriales, chaque conférence aura liberté de mettre en place les groupes de travail qu'elle souhaite. Elles seront composées de 2 élus municipaux et des conseillers communautaires de chaque commune avec un minimum de 3 réunions par an.

Cécile TAVEL et JEAN-JACQUES BOURGIER proposent leur candidature qui est acceptée

A noter Jasseron rejoint la conférence Sud Revermont

Autre sujet important lié aux pertes de recettes conséquentes suite au COVID pour un montant total de 2 500 000 € dont 920 000 € pour la Plaine Tonique et 600 000 € pour la mobilité pour seulement 500 000 € de réduction de coût de fonctionnement sur la globalité de la CA3B
Concernant Ceyzériat, un fond de concours de 2011 € a été attribué à notre commune pour l'installation du panneau lumineux d'information au centre du village
A noter la cérémonie des vœux de la CA3B est pour l'instant maintenue le 29/01/2021. La décision finale sera prise début janvier en fonction de la situation sanitaire

1.2. Transfert des pouvoirs de police spéciale

Monsieur le Maire informe le conseil que la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg en Bresse exerce la compétence dans les domaines suivants : l'assainissement, la collecte des déchets ménagers, la réalisation d'aires d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage, la voirie pour la partie reconnue d'intérêt communautaire et l'habitat ;

Considérant que l'exercice de ces compétences par la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse implique le transfert automatique des pouvoirs de police du Maire attachés à cette compétence au Président dudit établissement dans un délai de six mois suivant la date de l'élection de ce dernier ;

Considérant que ces transferts de pouvoir de police spéciale n'ont pas lieu si les Maires manifestent leur opposition, dans ce délai de six mois suivant la date de l'élection du Président de la Communauté d'agglomération ;

Et considérant qu'il convient de définir qui exerce les pouvoirs de police spéciale dans les domaines listés ci-dessus ;

Le Maire propose au conseil de refuser ce transfert automatique des compétences.

Après discussion, les prérogatives liées à l'exercice des pouvoirs de police spéciale en matière d'assainissement, de collecte des déchets ménagers, de réalisation d'aires d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage, de voirie pour les prérogatives détenues en matière de police de la circulation et du stationnement et la délivrance des autorisations de stationnement sur la voie publique aux exploitants de taxi, et d'habitat, telles qu'énumérées par les dispositions de l'article L. 5211-9-2 du Code général des collectivités territoriales, ne sont pas transférées au Président de la Communauté d'agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse.

1.3. Désignation représentants pôle sud Revermont

Monsieur le Maire indique qu'il y a lieu de proposer les délégués appelés à siéger au Conseil de territoire du pôle sud-Revermont de l'Agglomération. Il précise que la commune doit désigner deux représentants, au-delà des deux représentants du Conseil municipal au Conseil d'agglomération, Madame Isabelle Franck et Monsieur Jean-Yves Flochon, membres de droit.

Après appel à candidature, le Conseil retient la désignation de Monsieur Jean-Jacques Bourgier et de Madame Cécile Tavel.

QUESTION N° 2 – Finances, Bâtiments Communaux, Forêt **(C. CARTE)**

2.1. Tarifs cimetière au 1/01/2021

Monsieur Claude Carte propose au conseil d'appliquer une hausse des tarifs cimetière de 2 % à compter du 1^{er} janvier 2021, mis à part les anciens colombariums une place.

Le conseil fixe comme suit les nouveaux tarifs du cimetière à compter du 1^{er} janvier 2021 :

1 / Concession trentenaire

la concession simple de 3 m² : 304 €

la concession double de 6 m² : 608 €

2 / Concession trentenaire enfant (- 3 ans) : 113 €

3 / Concession trentenaire cinéraire « Jardin des urnes »

La concession de 0,80 X 0,80 : 182 €

4 / Concession trentenaire « Jardin du Souvenir »

La concession : 266 €

Le renouvellement : 123 €

5 / Concession columbarium

- case initiale pour **2 urnes**, durée 15 ans..... 721 €
- case initiale pour **2 urnes**, durée 30 ans..... 979 €
- renouvellement pour **2 urnes** par tranches de 15 ans..... 361 €

- case initiale pour **1 urne**, durée 15 ans 202 €
- case initiale pour **1 urne**, durée 30 ans 303 €
- renouvellement pour **1 urne** par tranches de 15 ans..... 177 €

QUESTION N°3 – Travaux, voirie, sécurité, cadre de vie (A. CARMINATI)

3.1. Travaux en cours

Mr Alexandre Carminati donne le compte rendu de la dernière réunion :

Le tournage de la vidéo de la commission Cadre de vie – Travaux pour les vœux 2021 a été réalisé.

Un bilan du fonctionnement de la commission depuis sa mise en place a été fait.

Pour l'année 2021 il a été décidé de créer deux groupes de travail de 4 personnes pilotés par l'adjoint responsable de la commission.

Les objectifs fixés seront présentés à l'occasion du conseil municipal de janvier.

DIVERS :

- En fonction de l'évolution des travaux d'aménagement du Parc Bouvard, de nouveaux emplacements seront déterminés pour l'implantation du pressoir et du Kiosque.
- Report des travaux de traçage de la place Salette, parc Bouvard et Parking du collège aux beaux jours.
- Procédure d'appel d'offre fin décembre / début janvier concernant les travaux d'aménagement du Parc Bouvard et de la place des Anciens combattants.

PROJETS POUR L'ANNEE 2021

- Proposition de la CA3B pour réalisation des travaux de mise en séparatif des réseaux sur les rues Jean Bouin, Rue de la Renaissance et Rue de Coubertin en 2021.

- Etude des réseaux souterrains sur l'Avenue du REVERMONT COURANT 2021 (la commission pourra donc initier une réflexion sur la réhabilitation de l'avenue des « champs Elysée ».(2021/2022/2023....)
- Rue Joseph Bernier : création de trottoirs + chicanes + réfection de la chaussée
- Chemin des Devants : création de fossés + reprofilage et bicouche
- Route de Tréconnas parking + partie de la chaussée non réalisée suite constructions nouvelles.
- Chemin du Four : reprofilage + bicouche
- Remise en état de la fontaine et de la croix. (Tréconnas, angle chemin du four). Devis en cours....
- RD 52 Route de Revonnas : création de trottoirs.
- Les Soudanières : réfection du trottoir.
- Pour info : Négo en cours pour remplacement de la balayeuse.

QUESTION N° 4 – URBANISME (C. POMMERUEL)

4.1. Commission urbanisme du 14 décembre 2020

PERMIS DE CONSTRUIRE

Demande en date du 01 décembre 2020 de SARL CLERE
 Sur un terrain situé 660 route de Tréconnas
 Parcelle(s) N° 366 & 368 Section AC située(s) en zone UAa
 D'une superficie totale de 1083 m²
 Pour la réhabilitation de deux bâtiments en 5 logements

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Demande en date du 30 novembre 2020 de Nicolas CHATTOT
 Sur un terrain situé 19 rue Charles Guillon
 Parcelle(s) N° 487 Section AM située(s) en zone UB
 D'une superficie totale de 1574 m²
 Pour l'agrandissement d'une ouverture en façade est

Demande en date du 02 décembre 2020 de Jean DUSSURGET
 Sur un terrain situé 77 avenue du Revermont
 Parcelle(s) N° 1478 Section A située(s) en zone UB
 D'une superficie totale de 1196 m²
 Pour le remplacement des menuiseries

DEMANDES DE CERTIFICAT D'URBANISME OPERATIONNEL

Demande en date du 02 décembre 2020 de Monsieur CHEVANU
 Sur un terrain situé chemin de Fortunat
 Parcelle(s) N° 137, 138, 139 & 134 Section AK située(s) en zone UB
 D'une superficie totale de 1216 m²
 VENTE IMMOBILIÈRE

DÉCLARATIONS D'INTENTION D'ALIÉNER

Demande en date du 24 novembre 2020 de Maître Barbara BREUIL
 Sur un terrain situé 197 chemin de la Charbonnière
 Parcelle(s) N° 2049 Section A située(s) en zone UB
 D'une superficie totale de 586 m²
 VENTE KADIM / LAZZARONI

Demande en date du 25 novembre 2020 de Maître Thierry MANIGAND
Sur un terrain situé 7 impasse des Vendangeurs
Parcelle(s) N° 562 Section AK située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 467 m²
VENTE SCI SARAMA / LE BOT _ NARBESLA

Demande en date du 01 décembre 2020 de SCP MATHIEU PONS
Sur un terrain situé Mont July
Parcelle(s) N° 53 Section AH située(s) en zone UAa
D'une superficie totale de 40 m²
VENTE VIONNET / ECOCHARD D'ELIA

Demande en date du 02 décembre 2020 de SCP Max et Jean-Philippe ARQUEMBOURG
Sur un terrain situé Les Soudanières, les Tronchets et LesTremblets
Parcelle(s) N° 31, 169, 197, 199, 210 & 212, 183 & 203 Section AD & B située(s) en zone NP et N
D'une superficie totale de 37694 m²
VENTE BOLCATO _ MIACHON / MASSET-FARLET

Demande en date du 03 décembre 2020 de Maître Josiane MACHEREY-DELPoux
Sur un terrain situé rue Charles Guillon
Parcelle(s) N° 429, 810 & 812 Section AM située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 1111 m²
VENTE IGEC / LOURY

Demande en date du 07 décembre 2020 de SCP MATHIEU PONS
Sur un terrain situé ZA Les Plans
Parcelle(s) N° 159, 161,164,167,169, 170 & 177 Section ZA située(s) en zone UX
D'une superficie totale de 30723 m²
VENTE CA3B / ROVIP

Demande en date du 10 décembre 2020 de Maître Barbara BREUIL
Sur un terrain situé 266 rue des Vignes
Parcelle(s) N° 500, 504 & 505 Section AK située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 1076 m²
VENTE CAVROIS / GAYART

Demande en date du 10 décembre 2020 de Maître Barbara BREUIL
Sur un terrain situé 63 rue du Pressoir
Parcelle(s) N° 80 & 81 Section AH située(s) en zone UAa
D'une superficie totale de 136 m²
VENTE VIONNET / HUMBERT

QUESTION N° 5 – Vie scolaire, associations enfance (C. Trentesaux)

5.1. Conseil d'école maternelle du 8/12/2020

Mme Claudine Trentesaux donne le compte rendu du conseil d'école maternelle en date du 8 décembre :

Étaient présents les 5 enseignants, une Atsem, M. Chagnard (DDEN), les parents délégués et les membres de la commission scolaire.

La charte de la laïcité et le règlement intérieur ont été adoptés à l'unanimité.

Les effectifs pour cette année sont de 109 enfants soit 2 classes de 28, une classe de 27 et une classe de 26 élèves. En 2019 il y avait 104 inscrits, on constate donc une légère hausse.

Il y a actuellement 4 Atsem le matin et 3 l'après-midi. Les enseignants souhaiteraient la présence de 4 Atsem aussi l'après-midi, car l'école étant maintenant obligatoire à partir de 3 ans, les petits viennent toute la journée. D'autre part, la sieste fait partie du temps périscolaire, les enfants se reposent dès 13 h au retour de la cantine et donc sont en pleine forme pour reprendre l'école à 14h.

La commission propose d'étudier la faisabilité de cette demande.

Pour info, sur 109 inscrits, 70 à 75 enfants de maternelle mangent au restaurant scolaire tous les jours.

Tous les travaux prévus ont été effectués : peinture de la classe des petits, de la cuisine et des murs de la cour. 2 WC adultes ont été installés à l'étage.

Un écran et 3 téléphones ont été achetés conformément à la demande. Une partie du mobilier de la bibliothèque a été récupéré. Merci à la municipalité.

Le directeur note que le protocole sanitaire est bien respecté par le personnel, les enfants et les parents.

Les exercices de sécurité : incendie le 21 septembre, attentat le 5 octobre et risques majeurs le 7 décembre se sont bien déroulés.

Les projets pédagogiques : la semaine du goût sans la présence des aînés s'est bien déroulée.

La médiathèque est très appréciée. Merci à la municipalité pour cet investissement et à la bibliothécaire pour les animations.

Le projet pour l'année est « le cirque ». Pour cela 2 spectacles ont eu lieu dans les classes ce mardi et ce jeudi. En Mars une intervenante de l'école du cirque de Bourg animera 5 ateliers par classe. En Avril des ateliers ouverts aux parents concrétiseront les découvertes. Un grand merci au Sou des écoles qui assure le financement. En Mai une demande a été faite pour que tous les enfants puissent assister au festival du cirque à Brou.

5.2. Jeu pour enfant au square des tilleuls :

Comme annoncé au conseil précédent le jeu pour les enfants de 8 ans et plus a été installé à Domagne. En espérant qu'une météo favorable pendant les vacances de Noël permette aux enfants et adultes de s'amuser.

QUESTION N° 6 – Associations sportives, collège, CCAS **(C. TAVEL)**

6.1. Assemblée du Club alpin

Sur l'école d'escalade labélisée depuis 2017, les effectifs sont stables avec 24 jeunes, 12 de 7 à 10 ans et de 11 à 15 ans

Pour les 15 à 18 ans ils peuvent rejoindre le groupe adulte à condition d'être autonome et d'avoir l'accord des parents. Peu de jeunes font le pas.

Groupe adultes : 20 licenciés

Bilan de la saison.

Fin des séances le 15 mars 2020

Apport financier : + 1286,70 euros ; Fond disponible : 4586,66 euros

Tarif des cours : 138 euros

Le club remercie la mairie pour la subvention de 300 euros. Une proposition a été faite de rembourser une partie des cotisations ; Ce qui n'a pas été remboursé a fait l'objet d'un chèque de 1080 euros pour le formateur afin de compenser le chômage et la perte de son activité

Renouvellement du bureau

Edouard Ducos-Fonfrède : président

Régis Pesenti : vice-président

Cyril Fréquelin : secrétaire

Hervé Straub : trésorier

Bernard Tétu, membre.

6.2. Assemblée du Foyer de l'Amitié

Rapport moral

Loto le 5 décembre 2019 au profit du téléthon

Repas de Noël le 19 décembre

Crêpes à l'école maternelle

Concours de belotes le 12 février

Porte ouverte le 7 mars

Tous les vendredi matin : marche douce

Bilan financier : - 85,83 euros

Fond disponible au 31/10 : 7 254,51 euros

Année en cours :

Le déménagement a eu lieu 19 octobre.

Pas de cotisation demandée pour cette année car aucune reprise de prévue.

Les membres du bureau restent en contact.

QUESTION N° 7 – Associations culturelles, bibliothèque, actions patrimoniales, événementiel (I. FRANCK)

7.1. Commission culturelle du 11/12

Tarif des salles 2021

Chaque année il est proposé au Conseil Municipal de décembre de voter l'augmentation du tarif des salles. L'augmentation proposée est de 2 %. Un comparatif des tarifs 2020/2021 est remis aux conseillers.

A noter : pas d'augmentation pour la salle Firmin Bouvard dont le tarif a été voté il y a 3 mois. En concertation avec le Président du Comité d'Initiative, la location de vaisselle au Comité passe de 0.13 à 0.15 cts/pièce.

1 / Associations, Sociétés et Entreprises : assemblées Générales, repas dansants, arbre de Noël, concours de belote, cinéma, théâtre

	<u>Ceyzériat</u>	<u>Extérieur</u>
➤ Salle sans cuisine	247 €	721 €
➤ Salle avec cuisine	371 €	989 €
➤ SONO : 100 €		

2 / Fêtes familiales, mariages

	<u>Ceyzériat</u>	<u>Extérieur</u>
➤ Salle sans cuisine		
1 ^{er} jour	371 €	479 €
2 ^{ème} jour	327 €	392 €
➤ Salle avec cuisine		
1 ^{er} jour	628 €	819 €
2 ^{ème} jour	505 €	623 €

3 / Manifestations commerciales extérieures

- Salle sans cuisine 1 278 €
- Salle avec cuisine 1 545 €
- Sono : 100 €

4 / Heures supplémentaires vacataire centre festif

Effectuées à la demande des locataires, et reversées au vacataire, hors charges patronales :

- du vendredi 19 h au lundi 7 h
l'heure supplémentaire : 32 €
- du lundi 7 h au vendredi 19 h
l'heure supplémentaire 20 €

encaissées auprès du locataire du centre festif qui en aura bénéficié.

5 / Arrhes

Une somme correspondant à 30 % du montant de la location sera versée dès la réservation. En cas d'annulation de moins d'un mois avant la location, cette somme ne sera pas restituée au locataire.

6 / Caution

Une caution pour dégradation de 700 € ainsi qu'une caution pour le nettoyage de 450 € seront demandées à la signature du contrat. Elles seront restituées si la salle est rendue propre et en bon état de fonctionnement.

7 / Les dégradations des salles feront l'objet d'une facture séparée.

1 / SALLE PELOUX

- Tarif hiver applicable du 1^{er} janvier au 30 avril et du 15 octobre au 31 décembre ;

- Tarif été applicable du 1^{er} mai au 14 octobre :

→ Pour une journée

	<u>Tarif</u> <u>été</u>	<u>Tarif</u> <u>hiver</u>
1.1. – Particuliers, associations et entreprises de Ceyzériat	89 €	147 €
1.2. – Particuliers, associations et entreprises extérieurs à Ceyzériat	180 €	239 €

→ Pour une demi-journée

	<u>Tarif</u> <u>été</u>	<u>Tarif</u> <u>hiver</u>
1.1.1. – Associations et Entreprises de Ceyzériat (réunions)	65 €	95 €
1.2.1. – Associations et entreprises extérieures à Ceyzériat (réunions)	111 €	175 €

2 / FOYERS DES ANCIENS

- Tarif hiver applicable du 1^{er} janvier au 30 avril et du 15 octobre au 31 décembre ;

- Tarif été applicable du 1^{er} mai au 14 octobre :

→ Pour une Journée

	<u>Tarif été</u>	<u>Tarif hiver</u>
2.1. – Particuliers, associations et entreprises de Ceyzériat	80 €	138 €

3 / CAVE DES CHARTREUX

- Tarif hiver applicable du 1^{er} janvier au 30 avril et du 15 octobre au 31 décembre ;

- Tarif été applicable du 1^{er} mai au 14 octobre :

Exposition-vente, Concert payant, Vin d'honneur, Assemblée.

→ Pour une journée

	<u>Tarif été</u>	<u>Tarif hiver</u>
3.1. – Particuliers, Associations et Entreprises de Ceyzériat	149 €	176 €
3.2. – Particuliers, associations et entreprises extérieurs à Ceyzériat	213 €	265 €

Exposition, Concert gratuit

→ Pour une journée

	<u>Tarif été</u>	<u>Tarif hiver</u>
3.1.1. – Particuliers, Associations et Entreprises de Ceyzériat	51 €	74 €
3.2.1. – Particuliers, associations et entreprises extérieurs à Ceyzériat	66 €	117 €

4 / SALLE DU COLOMBIER

- Tarif hiver applicable du 1^{er} janvier au 30 avril et du 15 octobre au 31 décembre ;

- Tarif été applicable du 1^{er} mai au 14 octobre :

→ Pour une Journée

	<u>Tarif été</u>	<u>Tarif hiver</u>
4.1. – Particuliers, associations et entreprises de Ceyzériat	53 €	64 €

5 / CAUTION

Une caution de 100 € pour dégradation ainsi qu'une caution de 100 € pour le nettoyage et remise en état de la salle seront demandées pour toute attribution à titre gratuit ou toutes locations des salles énumérées ci-dessus. Si celle-ci n'est pas rendue en l'état, ces cautions seront encaissées.

6 / Les dégradations des salles feront l'objet d'une facture séparée.

1 / SALLE DE SPORT

⇒ **Pour la journée**

- Habitants, Associations et Entreprises de Ceyzériat.....505 €
- Particuliers et Sociétés extérieurs à Ceyzériat.....622 €

⇒ **Pour la demi-journée**

- Habitants Associations et Entreprises de Ceyzériat.....251 €
- Particuliers et Sociétés extérieurs à Ceyzériat.....309 €

⇒ **Tarif horaire**

- Ceyzériat21,50 €
- Particuliers et Sociétés extérieurs à Ceyzériat
Pour utilisation en cours de journée, sauf le
week-end25,50 €

2 / CAUTION

Une caution de 700 € pour dégradation ainsi qu'une caution de 450 € pour le nettoyage et remise en état de la salle seront demandées à chaque location. Si celle-ci n'est pas rendue en l'état, ces cautions seront encaissées.

3 / Les dégradations de la salle feront l'objet d'une facture séparée.

7.2. Commission communication du 9/12/2020

L'objet principal de la réunion était l'élaboration de la vidéo des vœux de la municipalité avec pour objectif de présenter les différentes commissions tout en apportant une touche un peu « décalée ». Nous remercions vivement Ludovic Jarnet et Sébastien Thévenard pour le gros travail fourni ainsi que toutes les commissions, adjoints et membres du Conseil qui ont joué le jeu. Le cordonnier étant le plus mal chaussé, il ne manque plus que la commission communication qui tournera sa scénette juste après le Conseil. Le but étant de pouvoir publier la vidéo finalisée sur les réseaux sociaux et le site internet dès le 01/01/2021.

Concernant la page FACEBOOK, nous avons atteint les 446 abonnés, espérant atteindre les 500 pour la fin de l'année.

Le cahier des charges du futur site internet a été finalisé par Jean DUSSURGET et envoyé à la CA3B pour savoir s'il pouvait répondre à nos attentes

Le bulletin papier est disponible et peut être distribué

7.3. Nom de la médiathèque

Point Street Art

La commission poursuit son travail sur la journée Street Art qui fera l'objet d'une présentation détaillée lors du Conseil de janvier 2021.

Nous avons rencontré diverses intervenants, les écoles, le collège avec qui nous avons eu un échange très intéressant.

Nous avons prévu d'aller à la rencontre des commerçants ou entreprises qui souhaiteraient s'associer ou soutenir l'évènement par le mécénat ou une contrepartie publicitaire et/ou en offrant une animation ou une décoration de leur vitrine spécifique (pour les commerçants) pour contribuer à cette journée.

Quel nom pour ma médiathèque ?

83 propositions au final.

10 pour Andrée Chapuis mais qui ne peuvent être retenue puisque Mme Chapuis ne souhaite pas être mise en avant.

Madame Franck propose donc de voter pour les 5 noms les plus cités soit :

- 1 - L'Île Ô livres
- 2 - L'Îlot trésors
- 3 - Bouvard des livres
- 4 - Alexandre Dumas
- 5 - Jérôme Lalande

Le top 5 a été transmis à la médiathèque (Fanny + bénévoles pour vote).

Leurs 2 préférences sont L'Île Ô Livres et Îlot Trésors

Le conseil municipal vote avec 17 voix pour « L'Île Ô livres », appellation qui est donc retenue.

QUESTION N° 8 – Questions diverses

8.1. Petites villes de demain

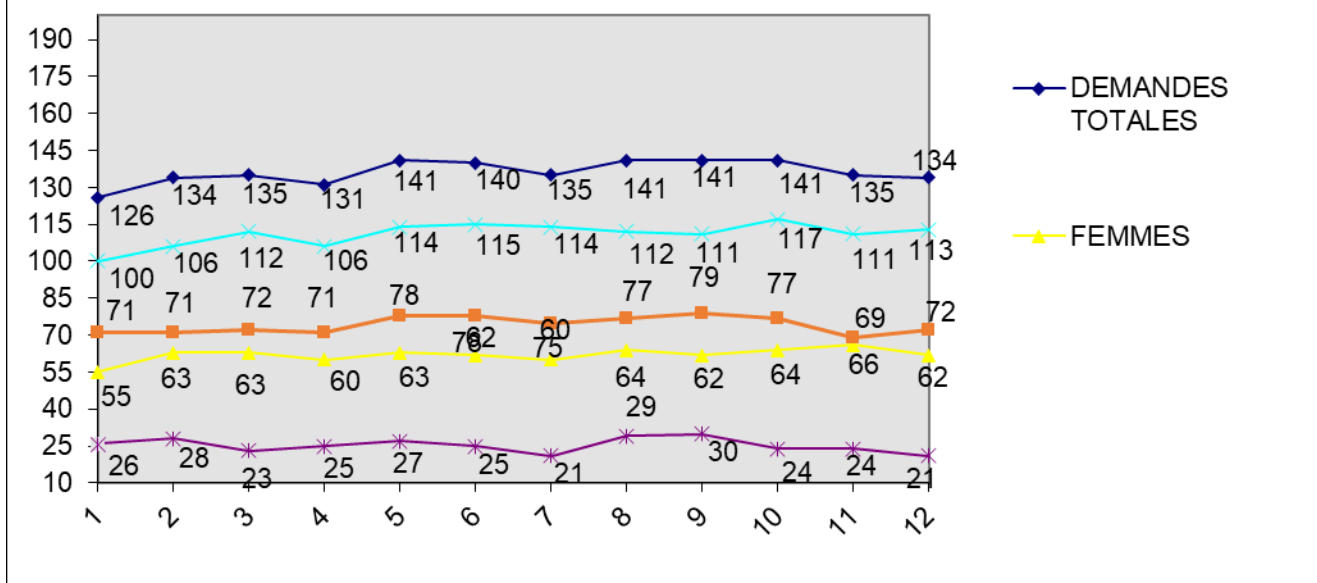
M. le Maire indique que la candidature de la commune de Ceyzériat a bien été retenue.

8.4. Demandeurs d'emploi

DEMANDEURS D'EMPLOI 2020

ANNEE 2020	JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	Moyenne
DEMANDES TOTALES	126	134	135	131	141	140	135	141	141	141	135	134	136,17
HOMMES	71	71	72	71	78	78	75	77	79	77	69	72	74,17
FEMMES	55	63	63	60	63	62	60	64	62	64	66	62	62,00
PERSONNES INDEMNISEES	100	106	112	106	114	115	114	112	111	117	111	113	110,92
PERSONNES NON INDEMNISEES	26	28	23	25	27	25	21	29	30	24	24	21	25,25

Liste des demandeurs d'emplois 2020



La prochaine séance du conseil municipal est fixée au jeudi 28 janvier 2021 à 20 h 30 ? au Centre festif.

Le Maire,

Les Adjoints,

Les Conseillers,